

Refus de la Banque européenne d'investissement de verser certaines allocations familiales à la plaignante, mère séparée ayant la garde exclusive de son enfant

Affaire ouverte

Affaire 1885/2017/DR - **Ouvert le** 07/09/2018 - **Décision le** 13/11/2018 - **Institutions concernées** Banque européenne d'investissement (Affaire réglée par l'institution) | Banque européenne d'investissement |